

Formateur :

Jean-Paul Mugnier.

Personnes concernées :

Médecin psychiatre,
psychologue,
psychothérapeute,
travailleur social,
personnel para-médical,
infirmier,
médiateur.

Durée :

9 jours

Coût 2023 :

1800 €/personne

Saint-Gilles les Bains :

> 3,4 et 5 avril 2023
> 26,27 et 28 juin 2023
> 20,21 et 22 novembre 2023

Toutes les dates indiquées
sont susceptibles de
modification. Pour se tenir
informé du calendrier,
merci de consulter notre
site www.ides-asso.fr

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

UNE APPROCHE RELATIONNELLE

Longtemps banalisées, passées sous silence, les violences familiales, quelles que soient leur nature, font l'objet de nombreux dévoilements, signalements, au point parfois de laisser désemparés les intervenants appelés à « prendre en soin » les victimes directes ou/et indirectes dans ces situations.

Comment parler avec les différents protagonistes de ces faits qui n'auraient pas dû être ?

Comment prendre en compte l'implication de chacun sans risquer de confondre auteurs et victimes au sein de ce processus relationnel ?

Objectifs

- > Distinguer les impacts traumatiques générés par les violences intra familiales
- > Identifier les caractéristiques relationnelles spécifiques au contexte de violence intrafamiliale
- > Evaluer les relations (attachement, empathie) et les ressources pour construire un protocole d'intervention

1^{er} module :**Violences Conjugales, la prise en compte de la dynamique du couple et de son histoire. (3 jours)**

A partir de situations cliniques présentées par les stagiaires et/ou le formateur, les différents types de violences conjugales seront décrites (physique, verbale, financières...). Les observations cliniques mettront l'accent sur les cycles d'apparition de la violence ainsi que la distinction entre emprise et attachement et les émotions de la victime.

Objectifs

- > Prendre en compte la dynamique du couple et de son histoire dans l'apparition des violences.
- > Repérer les différents stades de l'attachement conjugal.
- > Distinguer les différents types de « mariage » et la souffrance méconnue dans l'histoire des parents.
- > Identifier les différents types de conflits.
- > Différencier « Conflit » et « Violence ».
- > Identifier les différents types de violences.
- > Repérer les cycles d'apparition de la violence
- > Elaborer des hypothèses concernant l'échec de la fonction thérapeutique du couple parental.

2^{ème} module :

Le vécu de l'enfant, victime de maltraitements physiques et sexuelles (3 jours)

La reconnaissance du statut de victime de l'enfant est relativement récente tant du point de vue du droit que du point de vue clinique.

Rejoindre le monde de l'enfant victime de maltraitements quelles qu'elles soient est la première étape d'un processus thérapeutique. Durant ce module nous nous attacherons à élaborer des hypothèses et des formulations permettant au professionnel de devenir des passeurs capables de rejoindre l'enfant dans sa souffrance. Dans cette perspective, il s'avère nécessaire de repérer les signes synonymes d'expression de cette souffrance et les scénarii relationnels au sein desquels elle apparaît.

Objectifs

- > La reconnaissance de l'impact traumatique sur l'enfant en fonction de son âge.
- > Les processus d'identification à l'agresseur (l'enfant partenaire émotionnel de l'agresseur).
- > Les processus d'identification à la victime (l'enfant partenaire émotionnel de la victime).
- > La prise en compte des émotions de l'enfant.
- > Les conséquences sur la fratrie.
- > Les tentatives de l'enfant de résoudre le conflit parental.
- > Reconnaître le vécu de l'enfant, victime non intentionnelle des violences conjugales.
- > Repérer les différentes fonctions de l'enfant victime de maltraitance : l'enfant bouc émissaire, vilain petit canard, l'enfant vécu comme une menace par ses figures d'attachement...
- > Reconnaître l'impact des violences sur l'estime de soi de l'enfant (la légitimité destructrice).
- > Identifier les différents symptômes des enfants victimes d'agressions sexuelles.
- > Evaluer les différents scénarii relationnels intrafamiliaux au sein desquels surgissent les agressions sexuelles.

3^{ème} module :

Le traitement (3 jours)

La prise en charge des familles à transaction violente impose d'adapter le cadre thérapeutique qu'il s'agisse d'injonctions thérapeutiques ou de mesures de protection de l'enfance (AEMO, MJIE, AED...).

Objectifs

- > Envisager l'adaptation du format des séances selon les situations rencontrées (entretiens familiaux, individuels ou de couple).
- > Elaborer des formulations adressées au parent agresseur et au parent supposé protecteur afin de les amener à reconnaître la souffrance des enfants (enfant victime, fratrie...).
- > Conduire le parent auteur à reconnaître les faits et sa responsabilité.